



N°0863 007 614

Béclers, le 11/11/14

Monsieur le Bourgmestre,

Lors de la réunion du précédent Comité d'Accompagnement, nous avons appris que la Région wallonne se proposait de retirer la cabine de mesure de métaux lourds installée dans la cour de la Maison Communale de Gaurain-Ramecroix.

L'installation à demeure de cette cabine est bien prévue dans le permis révisé par le Ministre de l'Environnement de l'époque, Monsieur Lutgen. Elle devait même, à l'origine, être payée par les industriels. Finalement, c'est le ministère de l'Environnement qui a débloqué les fonds (Ministre Henry).

En tant que bourgmestre chargé de veiller sur la santé de ses concitoyens, nous vous demandons donc de soutenir la position de notre association et de revendiquer la pérennité de cette installation telle qu'elle est reprise dans le permis concerné. Il n'y a aucune raison pour que le Tournaisien soit privé de ces mesures, étant donné le type d'industries qui y sont développées.

Il était par contre bien compris que la cabine mobile de Maulde, installée pour un délai donné à titre de comparaison, serait retirée au bout d'un certain temps. Nous ne contestons donc pas ce point.

Au nom de tous nos concitoyens, merci de bien vouloir vous manifester auprès de l'instance concernée.

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, nos meilleures salutations.

Pour le Conseil d'Administration,

Chantal Gremmens
Secrétaire

Siège social de l'asbl L'air à l'œil : 104, Rue de la Barre, 7532, Béclers. Tél et secrétariat :
069 54 63 80

N° de compte Record Bank : BE35 6528 3640 7137

www.lairaloeil.be- airaloeil@yahoo.fr